

SIGNALEMENT AU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

TRANSMETTRE PAR MAIL SIGNÉ ET SCANNÉ À :

☐ PARQUET DU TRIBUNAL JUDICIAIRE de CAYENNE - POLE MINEURS/FAMILLE Mail : signalement.pr.tj-cayenne@justice.fr En cas d'extrême urgence, doubler d'un appel à la permanence : 0594399174 – 0694221478	☐ COPIE RECTORAT Mails : • cabinet@ac-guyane.fr • Protectiondelenfance.ssfe973@ac-guyane.fr	☐ COPIE CRIP : <u>uniquement ET</u> <u>obligatoirement</u> pour les signalements « enfance en danger Mail : crip@ctguyane.fr
---	---	---

☐ **FAITS DE VIOLENCE, INFRACTION PENALE (uniquement hors cadre familial)** : le signalement peut concerner aussi bien les victimes que les auteurs de faits délictueux qui se sont déroulés au sein de l'établissement, à ses abords immédiats ou à l'extérieur et concerner un ou plusieurs élèves, ainsi qu'un ou plusieurs membres du personnel

☐ **ENFANCE EN DANGER (violences dans le cadre familial)** : seules les situations extrêmement graves nécessitant qu'une mesure de protection immédiate soit prise, ou nécessitant une enquête pénale dans les plus brefs délais afin de garantir la préservation des preuves, doivent faire l'objet d'un signalement direct au procureur de la République

PERSONNE À L'ORIGINE DU SIGNALEMENT

NOM – Prénom :
Fonction :
Établissement scolaire :
Adresse professionnelle et téléphone :
Numéro de portable pouvant être contacté <u>sans délai et le cas échéant hors horaire d'ouverture de l'établissement</u> :

MOTIF PRINCIPAL MOTIVANT LE SIGNALEMENT

➤ Date et lieu des faits :

➤ Lieu où se trouve(nt) la (ou les) victime(s) au moment de l'envoi du signalement :

➤ **ENFANCE EN DANGER (violences dans le cadre familial)**

- ☐ carences éducatives graves
- ☐ violences physiques ou psychologiques intrafamiliales
- ☐ abus sexuel intrafamilial

➤ **INFRACTION PENALE (hors violences dans le cadre familial)**

- ☐ violences ayant causé des blessures
- ☐ violences avec arme (par nature ou destination)
- ☐ violences en réunion
- ☐ violences contre le personnel éducatif ou administratif de l'établissement
- ☐ violences sexuelles
- ☐ détention d'arme (par nature)
- ☐ vol aggravé (violences, réunion, effraction...)
- ☐ dégradations graves
- ☐ intrusions aggravées (réunion ou avec arme)
- ☐ cyberharcèlement
- ☐ harcèlement grave ou ne pouvant faire l'objet d'une solution alternative mise en œuvre par les cellules internes
- ☐ corruption de mineur par un personnel

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE (OU LES ÉLÈVES) VICTIME(S)

(Bloc à dupliquer autant de fois que de mineurs ou majeurs victimes)

NOM et Prénom :

Date et lieu de naissance :

Sexe :

Adresse habituelle :

Identités et coordonnées des parents ou autres représentants légaux :

☐ Mère :

☐ Père :

☐ Autre (lien à préciser) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'AUTEUR (OU LES AUTEURS) PRÉSUMÉ(S)

(Bloc à dupliquer autant de fois que de mineurs ou majeurs impliqués)

NOM et Prénom :

Date et lieu de naissance :

Sexe :

S'il s'agit d'un élève (ou autre mineur) :

⇒ Scolarisé dans l'établissement : ☐ Oui (classe :) ☐ Non

⇒ Adresse habituelle :

⇒ Identités et coordonnées des parents ou autres représentants légaux :

☐ Mère :

☐ Père :

☐ Autre (lien à préciser) :

S'il s'agit d'un adulte :

⇒ Employé dans l'établissement : ☐ Oui ☐ Non

⇒ Fonction dans l'établissement :

⇒ Coordonnées :

ÉNONCÉ DES FAITS OBSERVÉS OU RAPPORTÉS / DES PROPOS OBSERVÉS OU RAPPORTÉS

- Noter les circonstances du constat ou de la révélation (date, lieu, contexte) concernant les éléments d'information observés ou rapportés : toujours reprendre avec précision les éléments factuels et/ou les termes employés par l'élève (la 1^{ère} personne qui a reçu les révélations et/ou a été témoin, joint son écrit).
- Noter la source d'information pour les éléments rapportés ; Joindre toutes pièces utiles (écrit de l'élève, propos d'autres témoins...)

AUTRES OBSERVATIONS

- Noter si vous êtes au courant de faits antérieurs, d'un signalement antérieur, d'un suivi social, d'une mesure en assistance éducative, et si d'autres personnes connaissent ou ont été informées de la situation.
- Préciser, si cela vous semble utile, les éléments liés à la scolarité (résultats, absentéisme, comportement...)

PREMIÈRES MESURES ENGAGÉES

➡ Les responsables légaux ne doivent jamais être informés dans le cadre de suspicions de violences intra familiales [sexuelles de façon générale et pour toute autre violence émanant du parent gardien).

- ☐ Les faits ont entraîné le déplacement des pompiers
- ☐ Les services de police ou de gendarmerie ont été avisés
- ☐ Les responsables légaux ont été avisés
- ☐ Une plainte a déjà été déposée
- ☐ Des mesures conservatoires et / ou disciplinaires ont été prises :
- ☐ Tout autre élément qu'il serait souhaitable de porter à la connaissance du Procureur de la République afin de faciliter et / ou garantir la (ou les) procédure(s) à venir :

PIECES JOINTES

- ☐ Certificat médical
- ☐ Ecrit de la victime
- ☐ Fiche élève(s)
- ☐ Autre (préciser) :

Date de la transmission du signalement :

Nom-Prénom :

Signature :